

N°03-21/06/18

Envoyé en préfecture le 22/06/2018
Reçu en préfecture le 22/06/2018
Affiché le **26 JUIN 2018**
ID : 022-212202261-20180621-03_21062018-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE DES ECOLES DE PLOUMILLIAU**

SEANCE DU 21 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit et le jeudi vingt et un juin, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de PLOUMILLIAU, s'est réuni à dix sept heures sous la Présidence de Marcel PRAT, Maire de PLOUMILLIAU, Président de la Caisse des écoles.

Nombre de conseillers : 9 Présents : 7 Votants : 7 Procurations : 0

Etaient présents : PRAT Marcel, Sylvie TURPIN, ABRAHAM Annie, Maryannick TERRY, Sandrine THOMAS, KERGOAT-GOURIOU Nathalie, SAMSON Olivier.

Absents excusés: Christophe JUDIC, Sandrine GUEGUEN, Jean-Pierre DORKEL.

OBJET : Tarifs de l'accueil périscolaire

Sylvie TURPIN présente à l'Assemblée la proposition de tarifs pour le service de l'accueil périscolaire. Elle précise que les tarifs demeurent inchangés, ces derniers sont ceux appliqués durant l'exercice 2017 :

	Matin	Soir	Journée
Famille imposable			
1 ^{er} enfant	1,74	2,35	2,95
2 ^{ème} enfant	1,54	2,15	2,75
Famille non imposable			
1 ^{er} enfant	1,20	1,90	2,60
2 ^{ème} enfant	1,15	1,70	2,40

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration de la Caisse des écoles, à l'unanimité,

- **ADOpte** les tarifs susmentionnés à compter du 3 septembre 2018.

Fait à PLOUMILLIAU, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Marcel PRAT
Président de la Caisse des Ecoles
**CAISSE DES ECOLES
PLOUMILLIAU
22300 LANNION**

Délibération rendue exécutoire après affichage en Mairie et transmission en Préfecture le : **26 JUIN 2018**

Marcel PRAT
Président de la Caisse des Ecoles
**CAISSE DES ECOLES
PLOUMILLIAU
22300 LANNION**